



Cannabis: le marché taxé et régulé bientôt testé?

Le groupe de travail interpartis sur la régulation du cannabis a rendu son deuxième rapport

Le groupe interpartis, qui planche sur la régularisation du marché du cannabis à Genève, vient de publier son deuxième rapport. Il dit avoir bien entendu les critiques émises en décembre 2013 et les préoccupations des opposants, mais il tient à son idée, celle d'implanter à Genève le modèle de consommation espagnol. Il s'agirait d'autoriser, pour les adultes exclusivement et sur une période d'essai de trois ans, la distribution, la vente et la consommation de cannabis dans le cadre d'associations contrôlées par l'Etat.

Présidé par le professeur Sandro Cattacin, le groupe a modifié la feuille de route qu'elle propose aux autorités, notamment sur les mineurs et le financement. Le groupe admet que la diminution attendue des coûts de la sécurité ne couvrira pas le coût du système. Il propose de lever une taxe sur le cannabis ou de proposer aux consommateurs une cotisation pour s'affilier au système. Pour éviter que les mineurs ne soient la proie des dealers, le groupe penche pour le modèle portugais. Une commission de dissuasion recevrait les dénonciations des enseignants, des infirmiers scolaires ou des travailleurs sociaux, afin d'orienter rapidement ces jeunes vers les bons thérapeutes et de conseiller les parents. **J-F.M.**